

La Mancellière et ses différentes voies de communication au fil du temps

a) le chemin du chateau de la Motte Levesque à Thorigny.

Quelques extraits d'actes notariaux :

Lots de François Lempérière en 1629 (archives familiales de cette famille)

*le troisième lot il aura ...une pièce de terre nommée le quesnot ...
par le fossé neuf bute d'un but au chemin de St Lo allant à Tessy,
d'autre but au chemin de la haute cour à l'Eglise de La Mancellière,
joutte du costé au chemin venant **du chateau de la Motte à Thorigny ...***

Compte tenu des indications des trois chemins, nous sommes près du carrefour actuel de Ronceur

Deux éléments du notariat de Gourfaleur :

Le 24.01.1650, **5E 1255**.

*Jean Lempérière, fils de François de La Mancellière, reconnaît avoir vendu à Julien et Guillaume Brioult, père et fils dite paroisse, une petite pièce de terre nommée la Valette; côtés contre Geffroy Jores, faisant buts et costés Jean Lempérière fils de Jean, Julien Dyvrande, **le chemin tendant du chateau de la Motte Levesque à Thorigny...***

“Le 15.12.1652 5E 1258 f 78

*François Raoul de La Mancellière baille à louage à Gilles Ozenne...
faisant but et Costés ledit bailleur, Guillaume de Lescluse, Gilles Lerebours
et **le chemin tendant du château de la Motte Levesque à Thorigny, pour par ledit ..***

Notaire royal apostolique de Coutances 5E 3015 17 mars 1750

*N H et vénérable personne Jean Christophe Gondouin chanoine...
à fait bail pour 9 ans à Me Pierre Lebas de Gourfaleur
du fief et terre de la Tournière de mesnage vulgairement appelé la Ferme ...
Fait et passé en la paroisse de St Ebremond de Bonfossé
au manoir presbytéral du sieur curé de la dite paroisse...*

Le Château de la Motte Lévesque cité dans ces actes, se situé à St-Ebremond-de-Bonfossé. Le chemin qui va de ce château (dit la Motte Levesque) à Torigni ne peut qu'être l'actuelle route D53 Canisy - Torigni-sur-Vire, via St Ebremond, St-Samson et Condé-sur-Vire, traversant ainsi la paroisse de La Mancellière sur quelques kilomètres.

* * * * *

b) Le Chemin és chanoines

Il est cité le 29.12.1448 comme faisant bouts à une pièce de terre de 5 vergées assise aud. Lieu, jouxte les hoirs Thomin Mauvoisin d'un côté et d'autre Colin Pouchin et butte des bouts au **chemin és chanoine** et à Perrin Lerebours.

Arch. Départ. Manche 120 J 14 Baudre-Lepingard

Egalement :

“ Les trois chanoines ne résidaient pas habituellement à La Mancellière, mais au château de la Motte Levesque à St Ebremond de Bonfossé, ils faisaient assurer le service religieux par un vicaire perpétuel Nommé par eux. Eux même venaient de temps en temps visiter leur église et leurs terres.

*C'est sans doute pour cette raison que “le chemin qui va de l'église de La mancellière au Pont-Hain portait aux XVe et XVIe siècles, le nom de **Chemin-és-chanoines**”*

Archives paroisse de La Mancellière sur Vire : Notes d'histoire par E Osmond curé de 1952-1964. On retrouve cette citation dans d'autres documents aux Arch. Départ. de la Manche : Art de Basse-Normandie N° 98, ainsi que dans le Trait d'Union (bulletin paroissial de 1933). La source originelle est vraisemblablement Toustain de Billy.

c) le Quemin de Moyon

n'est autre que l'actuelle route de St-Lô à Tessy

d) le chemin des Viviers à St Lô

va du village des Viviers (connu pour son ancien moulin, sa grange à dîme et siège d'une prébende) pour rejoindre le précédent qui conduit à St-Lô

e) Le chemin Madeleine

inconnu de nom, mais il y a dans le même secteur une pièce de terre encore dénommée au XXe siècle "le gardin Madeleine". Donc chemin et terre portant le même nom le doute ne subsiste guère. Il s'agit du chemin partant du Coquerel (déservant aujourd'hui un élevage avicole) se dirigeant vers le chemin des Viviers à St Lô, où il finit sa course aujourd'hui. Mais au milieu du XXe siècle il continuait pour longer le "Gardin Madeleine" et allait rejoindre le village de la Pesquetière de haut où il terminait sa course sur le "Quemin de Moyon". Quelques traces restent encore visibles.

Ces trois chemins sont cités ensemble dans un même texte :

en 1340, le lundi 1er jour de février, qu'une sentence rendue par Pierre de La Lande nous apporte la plus ancienne information concernant un Raoul :

"Franchin RAOUL qui pour régler des arrérages au profit du luminaire des trois Marie en la dite église de La Manselière, consentit à gager trois pièces de terre ... dont l'une butte au chemin par où l'on vient des Viviers à St Lô, l'autre passe le quemin de Moyon, et la 3è buttant au chemin de la Magdalaine" .

Arch. Départ. Manche 120 J 14 Baudre-Lepingard

Ces trois chemins existent encore de nos jours au XXe siècle, pour être limitrophes des pièces de terre appartenant à la ferme de la Gonnivière, appelée autrefois la Pesquetière. Terre attestée ayant appartenu pendant un siècle à la famille de LA GONNIVIERE et avant, 1560 à 1676, à la famille RAOULT.

En cours de préparation :

Le chemin du Mesnil-Raoult Troisgots à St Lô

La Vire

La ligne de Chemin de fer de St Lô à Vire

Le petit train de St Lô à Granville

Le chemin des Communes